

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 08 avril 2024**

Compte-rendu



**1 Affectation provisoire du résultat de fonctionnement 2023- Ville**

Il est proposé au conseil municipal d'affecter le résultat du budget de la ville comme suit :

**RESULTAT DE CLOTURE DU COMPTE ADMINISTRATIF**

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	886 224,09 €
DEFICIT D'INVESTISSEMENT	347 246,98 €
SOLDE POSITIF DES RESTES A REALISER	41 979,12 €
BESOIN DE FINANCEMENT	305 267,86 €

- Décide l'affectation provisoire du résultat de fonctionnement 2023 comme suit :

**AFFECTATION DU RESULTAT**

AFFECTATION AU R.1068	305 267,86 €
REPORT AU R.002	580 956,23 €

Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a  
3 contre : Mme GOETHEYN, M RONCIAUX, M BOUDON

**2 Affectation provisoire du résultat de fonctionnement 2023 – Atelier Relais**

Il est proposé au conseil municipal d'affecter le résultat du budget « Atelier Relais » comme suit :

**RESULTAT DE CLOTURE**

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	+ 5 911,63 €
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT	+ 26 632,81 €

- Décide l'affectation provisoire du résultat de fonctionnement 2023 comme suit :

**AFFECTATION DU RESULTAT**

REPORT EN FONCTIONNEMENT AU R 002	+ 5 911,63 €
-----------------------------------	--------------

Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a  
3 contre : Mme GOETHEYN, M RONCIAUX, M BOUDON

**3 Affectation provisoire du résultat de fonctionnement 2023 – « Les Hauts de Callouet »**

Il est proposé au conseil municipal d'affecter le résultat du budget « Les Hauts de Callouet » comme suit :

**RESULTAT DE CLOTURE DU COMPTE ADMINISTRATIF**

DEFICIT DE FONCTIONNEMENT	385,15 €
DEFICIT D'INVESTISSEMENT	19 439,68 €

- Décide l'affectation provisoire du résultat de fonctionnement 2023 comme suit :

**AFFECTATION DU RESULTAT**

REPORT EN FONCTIONNEMENT AU D 002	385,15 €
-----------------------------------	----------

Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a  
3 contre : Mme GOETHEYN, M RONCIAUX, M BOUDON

## Délibérations 4, 5 et 6 : Voir documents joints

### 4 Budget primitif 2024 – Ville

Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a  
3 contre : Mme GOETHEYN, M RONCIAUX, M BOUDON

### 5 Budget primitif 2024 – Atelier relais

Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a  
3 contre : Mme GOETHEYN, M RONCIAUX, M BOUDON

### 6 Budget primitif 2024 – Lotissement « Les Hauts de Callouet »

Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a  
3 contre : Mme GOETHEYN, M RONCIAUX, M BOUDON

### 7 Taux d'imposition – Année 2024

Il a été décidé de ne pas procéder à une augmentation des taux d'imposition pour 2024. Pour rappel, ils sont fixés comme suivant :

- Taxe Foncière Bâtie : 41,68 %
- Taxe Foncière Non Bâtie : 39,29 %
- Taxe Habitation sur les résidences secondaires et locaux vacants : 5,10 %.

Les conclusions du présent rapport sont adoptées mais il y a  
3 abstentions : Mme GOETHEYN, M RONCIAUX, M BOUDON

### 8 Liste des dépenses « Fêtes et Cérémonies » à imputer au compte 6232

Il est nécessaire de procéder à la détermination du compte 6232 « Fêtes et Cérémonies ».

Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité

### 9 Versement de la subvention au CCAS – Année 2024

Il s'agit de verser une subvention d'équilibre au Centre Communal d'Action Sociale au titre de l'année 2024 d'un montant de 101 000 €.

Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité

### 10 Tarifs – Activités base de loisirs à compter du 1<sup>er</sup> mai 2024

Il convient de moduler les tarifs pour la buvette et les food-truck à la base de loisirs en fonction de la saison, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2024

Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité

### 11 Tarifs – Occupation du domaine public et droits de place à compter du 1<sup>er</sup> mai 2024

Il convient de fixer de nouveaux tarifs à compter du 1<sup>er</sup> mai 2024

Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité

### 12 Tarifs – Salon des Auteurs et spectacles à compter du 1<sup>er</sup> mai 2024

Il convient d'actualiser le tarif de la « Catégorie 1 » de fixer le tarif lié au « salon des Auteurs » à compter du 1<sup>er</sup> mai 2024, comme suit :

- Catégorie 1 : - « normal » : 10,00 €
- « réduit » : 5,00 € appliqué aux mineurs, étudiants, lycéens chômeurs
- « Salon des Auteurs » 10,00 €

Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité

**13 Versement d'une subvention à l'Association VAROU EDITIONS pour sa participation au 5<sup>ème</sup> festival de la bande dessinée**

Il s'agit de verser une subvention de 3 000 € à l'Association VAROU afin d'organiser le cinquième Festival de la bande dessinée de Brionne.

Cette manifestation regroupe plus d'une trentaine d'auteurs et d'illustrateurs de bande dessinée.

Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité

**14 Convention de prestation de services avec l'Intercom Bernay Terres de Normandie pour la pratique d'une découverte musicale à destination des tout petits**

Il s'agit d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de prestation de services avec l'Intercom Bernay Terres de Normandie pour la pratique d'une découverte musicale à destination des tout petits.

Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité

**15 Autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP) pour la défense extérieure contre l'incendie sur le territoire de la commune de Brionne**

Il s'agit de créer une AP/CP pour la défense extérieure contre l'incendie d'une AP/CP pour la réalisation de points de défense incendie dans les quartiers des Essarts, de la côte de Bernay, de la Grivelière, de la route de Valleville, de Feuguerolles et du Quesney et ce sur deux exercices budgétaires en 2024 pour un montant de 94 000€ et en 2025 pour 55 395€ représentant une enveloppe globale de 149 395 €.

Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité

**16 Modification du tableau des effectifs**

Il convient de modifier le tableau des effectifs, comme suit :

Création d'un poste de rédacteur (Cat B)

1 adjoint d'animation principal 2<sup>ème</sup> classe (Cat C) → 1 adjoint d'animation (Cat C)

1 adjoint d'animation (Cat C) → 1 agent social (Cat C)

1 agent maîtrise principal (Cat C) → 1 technicien principal 1<sup>ère</sup> classe (Cat B)

1 poste d'adjoint d'animation (Cat C) pour nomination stagiaire

3 postes d'adjoint technique (Cat C) pour nomination stagiaire

1 poste d'adjoint technique (Cat C) faisant fonction d'ATSEM

Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité